

Protocole sanitaire et fonctionnement de l'accueil de loisirs Familles rurales pour les vacances d'été 2020

Depuis le début de la crise sanitaire et le confinement, notre accueil de loisirs est resté ouvert aux enfants des personnels « indispensable à la gestion de crise » au pôle enfance à Plouzévédé dans un 1^{er} temps puis à partir du 11 Mai à tous les enfants avec néanmoins des restrictions liées aux protocoles sanitaires imposés par notre gouvernement.

Depuis le lundi 22 juin nous avons reçu, de la part de notre ministère de tutelle la DJEPVA, notre protocole sanitaire pour le fonctionnement à partir du 22 juin et pour cet été.

Afin que les vacances d'été au sein de l'accueil de loisirs se déroulent dans les meilleures conditions pour tous, enfants et animateurs, et en lien avec les directives qui nous sont données, voici le protocole sanitaire pour ces vacances et l'organisation de la journée :

Inscriptions :

- L'inscription se fera comme avant via le portail famille :
<https://famillesrurales29440.connecthys.com/>, si vous avez perdu vos codes rapprochez-vous de Yannick par mail.
- L'inscription et/ou les modifications sont possibles via le portail jusqu'à la veille 9h00 (le vendredi 9h pour le lundi suivant).
- L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30.
- Les enfants peuvent être inscrits à la journée ou la demi-journée avec ou sans repas.

Les consignes de précautions :

- Les parents (ou responsable légaux) ne peuvent pas rentrer dans le pôle enfance et doivent rester à l'entrée du sas d'accueil (En cas d'accès exceptionnel, ils doivent être munis de masques).
- Se laver les mains au savon à l'arrivée sur le centre, avant et après chaque séance d'activité, usage des sanitaires, repas et sortie à l'extérieur du centre et à chaque déplacement entre les différents lieux d'activités. Du gel hydroalcoolique est également à disposition.
- Ne pas se serrer la main ni s'embrasser
- Tousser ou éternuer dans son coude. L'usage de mouchoirs jetable à usage unique est recommandé.
- Respecter la distanciation physique à l'entrée du pôle enfance.

Organisation sanitaire :

1) Les locaux

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles d'activités et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant

l'arrivée des enfants, pendant chaque activité extérieure, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

Le réfectoire est nettoyé et les tables désinfectées après chaque repas par un animateur et l'employé communal mis à disposition sur le temps des repas.

Les sanitaires sont nettoyés et désinfectés plusieurs fois dans la journée par l'équipe d'animation.

Le nettoyage des locaux, sols et grandes surfaces, est assuré tous les soirs par l'équipe d'animation accompagné d'un employé communal en charge du nettoyage du pôle enfance.

2) Le matériel pédagogique

Le matériel pédagogique (jeux, jouets, livres, crayons, ...) est nettoyé tous les soirs. Si certains jeux ne peuvent être nettoyés (jeux de sociétés, cartes, ...) ils seront alors isolés 24h avant réutilisation.

3) Le personnel

Le port du masque est obligatoire lorsque la distance d'1 mètre ne peut être respecté selon le protocole. Le choix est fait dans l'équipe de porter systématiquement le masque.

Lavage des mains ou l'utilisation de gel hydro alcoolique entre chaque activité et manipulation de matériel. Un animateur différent est détaché le matin, le midi, l'après-midi et le soir pour le nettoyage et désinfection comme convenu dans le protocole (sanitaire, tables, locaux, réfectoire, ...).

4) Les enfants

Pour les enfants de moins de 6 ans le port de masque sera proscrit. Pour les enfants de plus de 6 ans, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Un lavage des mains sera effectué entre chaque déplacement, avant et après les activités, lors du passage aux toilettes et lors des repas.

Fonctionnement :

- Les enfants sont répartis par groupe d'âge dans les différentes salles pour la journée (nous pouvons organiser entre 2 et 5 salles suivant le nombre d'enfants présents).
- Aucune règle de distanciation n'est appliquée dans un même groupe.
- Les groupes ne se croisent pas dans la journée lors des activités.
- Entre chaque déplacement des enfants (entrée et sortie de salle, sanitaire, espaces extérieur, ...) un lavage de main sera effectué (il y a un lavabo dans chaque salle).
- Un affichage ludique est réalisé à l'intérieur du centre pour les enfants sur les règles sanitaires.

1) L'accueil du matin

Dès l'ouverture du centre à 7h30, présence de 3 animateurs. Un dans la salle des petits, un dans la salle des grands et un à l'accueil des enfants pour faire respecter le cheminement et les règles sanitaires.

Nous invitons les parents à rester à l'extérieur des locaux, il dépose l'enfant à l'entrée du centre de loisirs (un sas est créé à l'entrée) ou un animateur viendra l'accueillir. Un circuit avec des marquages au sol est prévu pour se laver les mains dès l'arrivée de l'enfant.

Il dépose ses affaires à un porte manteau dans la zone définie à son groupe et rejoint ensuite la salle qui lui sera réservée.

Nous invitons les enfants à ne pas envoyer de jeux de chez eux, seulement les doudous pour les plus jeunes.

2) Le déroulement des activités

A partir de 9 h tous les animateurs sont présents à raison de 2 animateurs par salle.

Les enfants peuvent jouer librement avec les jeux mis à disposition par les animateurs. Des animations en lien avec les thématiques de l'été sont prévues le matin (10h-12h) et l'après-midi (14h-16h) et proposées aux enfants. Les vacances étant un moment de loisirs et de plaisirs, les enfants sont libres de faire les activités proposées ou pas, dans ce cas-là ils peuvent jouer librement avec les copains.

Nous proposons des jeux et des activités dans le respect de la réglementation qui nous est imposée.

Les différents temps d'activités sont pensés par l'équipe d'animation en respectant les règles sanitaires en vigueur. L'intervention de prestataires et d'intervenants extérieurs sur le centre est également prévu en remplacement des sorties extérieures en car qui sont pour cet été annulées.

3) Les repas

Le midi : API, notre prestataire nous livre les repas comme avant. Le repas sera pris comme d'habitude dans le self avec une distanciation prévue entre les différents groupes d'enfants. Les petits seront servis à table et les grands reprendront le fonctionnement « self » pour éviter les flux entre les groupes.

4) La sieste des petits

Après le repas, les plus jeunes se séparent en 2 groupes pour la sieste. Ceux qui dorment vont dans la 1^{ère} salle de sieste pour écouter l'histoire et dormir. Ceux qui se reposent vont la 2^{nde} salle de sieste pour un temps calme avec lecture d'une histoire puis regagnent la salle d'activités pour les animations de l'après-midi. Les couvertures (mises à disposition) sont gardées pour un même enfant sur la semaine et sinon elles sont lavées d'un jour à l'autre.

5) L'accueil du soir

Comme pour le matin, le parent est invité à rester à l'extérieur des locaux.

L'enfant sera accompagné d'un animateur et devra emprunter le même circuit qu'à l'arrivée mais dans le sens inverse.

(Porte-manteau / Lavage de main / Sortie)

L'organisation de la journée est prévue et pensée dans l'équipe d'animation en prenant en compte l'enfant comme étant au centre de notre projet tout en respectant les directives sanitaires en vigueur.

L'information, l'équipement et la formation de l'équipe :

Les membres de l'équipe d'animation s'engagent à :

- Ne pas venir en cas d'apparition des symptômes du COVID-19
- Prendre sa température avant de venir travailler
- Suivre les consignes de nettoyage et de désinfection des équipements affichées sur le centre.

- Respecter les consignes sanitaires sur le centre lors des activités.
- Adapter la vie collective et la restauration au respect des consignes sanitaires.
- Mettre en œuvre les recommandations sanitaires spécifiques à chaque activités.
- Prendre en charge l'isolement ou le confinement d'enfants présentant des symptômes évocateurs d'infection covid-19 en attendant l'intervention du médecin.
- Mettre en place un référent covid-19 sur le centre.

Engagement des familles :

Les parents s'engagent à :

- Ne pas mettre leurs enfants au centre de loisirs en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans sa famille.
- Prendre la température de leur enfant avant le départ pour le centre de loisirs. En cas de symptôme (Maux de tête, toux, maux de ventre, diarrhées etc...) ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas s'y rendre.

Affichage :

Un affichage sera mis à l'entrée du pôle enfance à destination des parents et des enfants.

Un système d'affichage ludique sera également installé à l'intérieur du centre pour expliquer aux enfants le lavage des mains, les règles sanitaires, ...

Communication :

La communication aux parents sera faite par mail, et via notre site internet et notre page Facebook.
Il est toujours possible de nous contacter par mail et téléphone.

Tel : 06-68-50-75-85

Mail : famillesrurales29440@laposte.net

Site internet : <https://www.famillesrurales.org/plouzevede/>

Page Facebook : « Familles Rurales Plouzévédé, Saint-Vougay, Trézilidé »

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons un bon été

L'ensemble de l'équipe de l'association
Familles Rurales de Plouzévédé, Saint-Vougay, Trézilidé